

## Commission Potentiel humain

Compte-rendu de la réunion du jeudi 22 mars 2007

gp/c2dCR721

---

### Ordre du jour

*La place des seniors dans la ville*

- Définition du champ à investiguer par la commission
- Interventions et échanges avec Monsieur Yves EVENO, Conseil consultatif des personnes âgées de Grenoble et, sous réserve de confirmation, du Conseil général de l'Isère.

---

Présents : Didier BALAY (Conseil général) ; Daniel BLOCH (la Métro) ; Michel LOUNA (la Métro) ; Marie-Christine SIMIAND (LAHGGLO) ; Yves EVENO ; Régine JAILLET (ville de Grenoble) ; Monique VUAILLAT ; Claude WEERS (CLARG).

Animation : Gaëlle POUESSEL

---

### **La place des seniors dans la ville**

#### Définition du champ à investiguer par la commission

La commission a choisi d'investiguer cette question des seniors considérant notamment qu'ils constituent un vivier de compétences susceptibles d'être mises à disposition des plus jeunes et que cette question doit être un investissement social créateur de lien. La commission a également auditionné l'Université inter-âge et a été attentive au rapport de Jean GIARD sur l'innovation technologique dans le maintien à domicile.

Depuis 2 siècles, on a gagné plus de 40 ans d'espérance de vie, beaucoup des enfants nés en 2000, vivront jusqu'à 100 ans... la part des plus de 60 ans ne cesse d'augmenter, la qualité de vie des dernières années croît, tout comme le niveau culturel moyen de ces classes d'âge.

Il faut en conséquence se mobiliser dès à présent sur ce qui se passera dans 20 ou 30 ans.

Objectif de cette séance : définir les pistes à explorer notamment enrichir la contribution de la commission au projet d'agglomération sur ce sujet.

#### Interventions et échanges avec Yves EVENO, Claude WEERS (CLARG), Régine JAILLET (ville de Grenoble) et Didier BALAY du Conseil général de l'Isère.

Créé en 1999, le Comité consultatif des personnes âgées devrait devenir « Conseil consultatif » en 2008.

Les chantiers en cours : le logement des personnes âgées avec la question du maintien à domicile qui doit prendre en compte les problèmes d'accessibilité (logement et commerces) pour que ces situations ne tournent pas à l'enfermement (concernent également les personnes handicapées et les mamans avec poussettes) et l'accès des personnes âgées à la culture.

#### *Le logement*

- Des personnes âgées qui ont de faibles revenus, souvent des femmes, se retrouvent avec des logements trop grands avec des charges élevées... Que leur proposer ? Un nouveau et petit logement ? qui rime avec perte de leur souvenirs, de leur quartier...
- Double préoccupation sur le logement : l'accessibilité et les mutations dans le parc social.
- Il faut trouver des solutions adaptées. Un locataire doit pouvoir conserver son environnement et sa qualité de vie (notamment pouvoir recevoir ses proches)
- Nécessité d'un recensement des besoins et difficultés de logement dans le parc social et dans le parc privé (les charges peuvent être difficiles à payer pour des propriétaires avec petits retraites), question de la mise aux normes de co-propriétés.

Documents : Enquête ACTIS & PACT sur le vieillissement et l'accessibilité.  
Synthèse de la conférence communale du logement (février 2007)

### *L'accès à la culture*

« C'est bien de maintenir les personnes âgées à domicile mais il faut aussi leur permettre de sortir »

Questions soulevées :

- Nature des programmations (à la MC2, au théâtre de Grenoble...)
- Après 20h il y a des trams mais il n'y a plus de bus, il faudrait réfléchir à une meilleure articulation tram/bus.
- Proposition : prévoir pour ce public des séances en matinée, comme cela existe à Lyon.

### *le CLARG*

Le CLARG est un lien entre les associations et les personnes retraitées âgées de 60 ans à 100 ans, ce la comprend donc des personnes en très bonne santé jusqu'à très dépendantes. Le CLARG joue un rôle de lien, de lieu d'information, de concertation et de réflexion, c'est aussi un lieu de soutien entre associations. L'objectif étant de participer aux définitions des politiques menées pour les personnes âgées par les collectivités.

Il faut des politiques spécifiques pour les personnes fragilisées par l'âge et la dépendance (travail sur les retraités étrangers, handicapés...)

Il faut des politiques spécifiques pour les personnes fragilisées par l'âge et la dépendance (travail sur les retraités étrangers, handicapés...)

### *Actions du département par Monsieur Didier BALAY*

Les politiques du département s'adressent aux personnes dépendantes, voire très dépendantes. Les personnes âgées sont un ensemble vaste qui englobe 3 générations de retraités.

Le Conseil général pour établir son schéma d'intervention n'a considéré que les plus de 75 ans. C'est un âge où les problématiques liées à la dépendance surviennent, même s'il y a encore des personnes de cet âge qui sont valides, c'est une période de mutation)

En Juin 2006 le Schéma départemental pour les personnes âgées a été adopté.

En matière d'adaptation des logements, il est important trouver les valeurs d'usage pour que chaque génération trouve son compte. Il faut adapter massivement les logements en visant le prisme « tout public » pour éviter les problèmes de relocation par la suite, il faut banaliser le logement adapté et explorer les solutions « adaptables ».

Un catalogue de prescriptions à l'usage des promoteurs privés et publics a été réalisé car des choses simples, sans surcoût peuvent être faites. Des conventions sont en cours d'élaboration pour fin 2007, elles permettront la mise en place de labels, normes pour limiter les incidences financières. Par exemple, il y a les questions des prises électriques, des marches devant les ascenseurs qui doivent être normalisées pour prévenir les chutes. Idem dans le champ sanitaire, le suivi vaccinal (études épidémiologiques, dépistage de la tuberculose...).

### *Réflexions*

- \* Besoins immédiat : former des personnes conseil, assistantes sociales, notamment pour les personnes qui rencontrent des difficultés de paiement de leurs charges.
- \* A plus long terme : réfléchir aux conséquences des phénomènes suivants : l'accroissement du patrimoine des personnes âgées et la diminutions de celui des jeunes... Comment rendre plus utile le patrimoine dormant ?
- \* Deux générations pivot : les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi et les personnes âgées qui risquent de voir leurs retraites diminuer.